



Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

Appel d'offres ouvert pour la Maintenance de matériels Informatiques et de reprographie de l'AGEROUTE Sénégal (Marché de Clientèle)

N°D/1473/N

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal l'AS du 20 décembre 2019.

2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement a obtenu de l'Etat du Sénégal, des fonds dans le cadre du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), afin de financer son programme d'entretien routier annuel et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de clientèle pour La Maintenance de matériels Informatiques et de reprographie de l'AGEROUTE Sénégal.

Le marché est reparti en un (01) seul et unique lot.

3. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants :

- d'effectuer les opérations de maintenance système (défragmentation, vérification de l'état des disques durs, analyse de l'ordinateur, mises à jour, etc.) ;
- de vérifier l'état des unités;
- de nettoyer et dépoussiérer les matériels ;
- de réaliser les tests de fonctionnalité pour détecter les pièces estimées défectueuses et procéder à leur mise à point.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de e-mail : ageroute@ageroute.sn, rndour@ageroute.sn, nfave@ageroute.sn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après **L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes, rue David DIOP x rue F, Fann résidence – Dakar, BP : 25 242 Dakar – Fann –**
Tel: (221) 33 869 07 51 – Fax: (221) 33 825 44 70 de 08 h à 17h.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité financière

- Fournir les états financiers certifiés, par un expert comptable ou cabinet d'expertise comptable agréé par l'ONECCA ou organisme assimilé, des trois (03) dernières années (2017,2018 et 2019) avec un chiffre d'affaires moyen annuel de **soixante dix millions (70 000 000) de FCFA**.
- Disposer de facilités de crédits ou d'une liquidité auprès d'un établissement financier agréé d'un montant minimum de **douze millions (12 000 000) FCFA**.

Capacité technique et expérience

- Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique c'est-à-dire qu'il dispose d'un service après vente comportant :
 - a. Un atelier de réparation.
 - b. Un personnel qualifié en nombre suffisant comprenant au moins (i) un ingénieur chef d'équipe ayant une formation universitaire adéquate (ingénieur en informatique ou diplôme équivalent) et une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le domaine et (ii) au moins deux (2) techniciens de maintenance ayant un niveau universitaire adéquat (diplôme de technicien supérieur en informatique ou équivalent) et une expérience professionnelle pour chacun d'au moins trois (3) ans dans le domaine de la maintenance informatique et/ou d'équipements de reprographie.
 - c. Une liste des moyens logistiques nécessaires pour une intervention rapide en cas de problèmes.

Les CVs signés et copie des diplômes pour le personnel sont requis.

Le soumissionnaire devra s'engager durant cette période à maintenir en stock et / ou à se procurer dans un délai raisonnable les pièces de rechange de même type.

- Avoir exécuté avec satisfaction deux (02) contrats de maintenance de matériels informatiques ou de reprographie d'envergure équivalente au cours des **cinq (5) dernières années** (2016, 2017,2018,2019 et 2020) chacun ayant une valeur minimale de **trente six millions (36 000 000) F CFA**. Ces contrats devront être justifiés par des attestations de services faits dûment signées ;

- Présenter une note décrivant notamment les moyens humains, matériels et logistiques et la méthodologie à mettre en œuvre pour la réalisation des prestations de maintenance attendues.

Le prestataire devra également disposer :

- des locaux adaptés et fonctionnels abritant le service après-vente ;
- des outillages nécessaires pour intervenir sur le matériel ;
- de logistique de transport pour le déplacement du personnel affecté à la mission et le transfert des matériels à la demande (moto, véhicule, etc.)

NB : Toute omission ou fausse déclaration, pourra entraîner le rejet de la soumission.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement⁷ non remboursable d'un montant de **vingt cinq Mille (25 000) FCFA** par versement au compte n° **SN153 01301 301090002540** ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque **UBA** sise à la Route des Almadies.

Un exemplaire du DAO sera disponible sur place pour être consulté gratuitement par les candidats qui le désirent.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le **25 février 2021 à 10 h 30 mn précises**. Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **salle de réunion de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes, rue David DIOP x rue F, Fann résidence à 10 h30 mn précises**. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million (1 000 000) F CFA.

La garantie de soumission doit être valable 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

8. Les offres demeureront valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

LE DIRECTEUR GENERAL

Ibrahima NDIAYE

